

LES NOUVEAUX MAITRES DE L'ECOLE

Conférence donnée par Nico HIRTT, professeur de maths physique dans une école du Brabant Wallon et l'un des initiateurs de l'APED (appel pour une école démocratique) et organisée par le cercle Condorcet de Besançon, le 19 octobre 2006

Constat de départ : un certain nombre de réformes de l'école sont actuellement en cours dans les différents pays européens, toutes ont trait aux points suivants :

- décentralisation et dérégulation des systèmes scolaires (par le biais de réseaux d'établissements mis en concurrence)
- glissement de l'accent mis sur les connaissances vers l'approche par les compétences (notamment les compétences dites « transversales », sociales)
- retour à une plus forte sélection de plus en plus tôt, abandon progressif des tronc communs (cf débat actuel sur la mise en question du collège unique en France)
- baisse ou stagnation des financements consacrés à l'enseignement (actuellement seulement 5,6% du PIB en France)
- arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La thèse de Nico HIRTT est que ces convergences ne sont pas fortuites mais représentent le passage actuel de la massification de l'enseignement vers la « marchandisation » de l'école.

Qu'entend-il par « marchandisation » ? Les aspects principaux développés dans la conférence sont :

1. La mise en adéquation de l'école avec les attentes du marché (notion de « capital humain »)
2. L'utilisation de l'école aux fins de stimuler certains marchés
3. La privatisation de certains secteurs ou domaines, même si l'école reste publique.

1. La mise en adéquation de l'école avec les attentes du marché

Jusque vers la fin des années 80, la croissance économique a été le moteur principal de la massification avec, d'une part des recettes fiscales élevées permettant la croissance du financement et d'autre part un besoin d'emplois qualifiés. Toutefois, ce mouvement de massification n'a pas généré la démocratisation de l'école car elle a maintenu les inégalités sociales.

Autour de la fin des années 80, les institutions européennes et mondiales commencent à s'intéresser à l'école. Un premier rapport sur l'éducation est publié en 1989 par la Table ronde européenne des industriels, lobby patronal

extrêmement puissant et influent ; ce rapport met en évidence l'importance d'une réforme des systèmes d'enseignement pour qu'ils soient davantage adaptés aux nouveaux besoins économiques apparus avec la mondialisation.

La commission européenne publie différents rapports allant dans ce sens :

- adaptation nécessaire de l'école à la compétition économique exacerbée
- l'enseignement doit permettre de soutenir les marchés locaux (comme l'informatique par exemple)
- l'école doit produire une main d'œuvre rentable et adaptée aux besoins des entreprises

Dans le même temps, ces réformes doivent permettre d'engager un «définancement» afin de réduire la pression fiscale jugée trop importante par les lobbies patronaux.

Or aujourd'hui le marché du travail est marqué par la « dualisation » d'une part et pas l'imprévisibilité d'autre part.

Les discours gouvernementaux sur la « société de la connaissance » sont à prendre avec du recul ; en effet il est faux que les niveaux de qualification des emplois augmentent, on assiste plutôt à une polarisation ; selon l'INSEE environ 25 % des emplois ne nécessitent pas de qualification et cette tendance est en train de s'accélérer rapidement. On peut considérer aujourd'hui qu'il existe une minorité d'emplois demandant une très haute qualification alors que la majorité des emplois n'en demande aucune (la formation pouvant se faire très rapidement dans et par l'entreprise) ; exemple aux États-Unis, les emplois dont on aura le plus besoin dans un proche avenir sont «conducteur de camionnette» et «remplisseur de distributeurs de nourriture ».

On trouve des recommandations allant dans ce sens dans le rapport Thélot (notamment sur correspondances entre inégalités dans l'école et inégalités dans l'emploi).

L'imprévisibilité du marché du travail

Flexibilité et adaptabilité sont les maîtres mots ; le savoir est devenu périssable donc l'accent est mis sur les « compétences » professionnelles et sociales qui assurent la flexibilité. La théorie des compétences qui est présentée comme une théorie pédagogique est en réalité fondée sur les besoins économiques.

Exemples

- utilisation de l'informatique à l'école ne se fait plus à des fins de formation de l'élève, de ses capacités de raisonnement mais seulement pour lui apprendre à se débrouiller avec l'ordinateur, ce qui est requis dans presque tous les emplois ; de même pour l'enseignement des langues. Cela représente

donc une économie pour le futur employeur qui n'aura pas besoin de former le nouvel arrivant.

- apprendre à apprendre : cette orientation pédagogique est présentée comme l'acquisition nécessaire par l'élève des bases qui lui permettront ensuite de se former tout au long de la vie ; or voici la définition qu'en donne l'OCDE : « la formation doit être tout au long de la vie pour que les travailleurs restent productifs et employables ».
- la flexibilisation des systèmes d'enseignement se produit aujourd'hui dans beaucoup de pays (sauf la France qui résiste)

2. L'utilisation de l'école aux fins de développer certains marchés

- développement du marché de la micro informatique en Europe grâce à son introduction dans l'école (cf marché constitué par l'équipement des écoles d'une part et par le marché créé au niveau des familles dans cette suite)
- présence des grandes entreprises dans les écoles sous forme de partenariats divers (écoles primaires principalement) à des fins publicitaires cachées (accords d'exclusivité avec coca cola par exemple dans beaucoup de pays) ; le « code de bonne conduite » adopté sous le ministère de Jack Lang n'a fait qu'entériner ce type de pratique sous couvert de les réglementer.

3. Privatisation de certains secteurs de l'enseignement

Les appétits des investisseurs se portent sur des créneaux comme :

- la formation tout au long de la vie
- l'enseignement supérieur
- le soutien scolaire
- l'administration des établissements par délégation

Exemples :

- en Grande Bretagne, 75% des corps d'inspection sont issus de sociétés privées, des collectivités sous-traitent la totalité de la gestion des établissements scolaires à des sociétés privées
- dans les pays du tiers monde, les universités sont en voie de privatisation très rapide, surtout en Asie et en Afrique pour l'instant avec l'apparition d'universités franchisées, filiales d'universités prestigieuses australiennes ou américaines ; cela entraîne pour ces pays un appauvrissement catastrophique de la recherche, car les gouvernements arrêtent de financer les universités publiques.

En Europe, le mouvement a commencé avec le LMD, puis la mise sous assurance qualité des universités est prévue afin qu'elles soient plus compétitives avec les universités américaines ou japonaises.

Conclusion

On assiste actuellement à un mouvement d'instrumentalisation de l'école aux besoins de l'économie mondialisée. L'école doit-elle produire des travailleurs compétents ou des citoyens critiques et responsables ?

Pour plus de précisions, vous pouvez lire les textes qui se trouvent sur le site de l'APED (www.ecoledemocratique.org) - notamment la très intéressante étude START concernant l'impact du nombre d'élèves par classe sur les résultats scolaires.

Conférence prochaine et complémentaire : « Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous » par Éric FAVEY le lundi 20 novembre à l'amphi Dalloz (fac de droit) à 20h30.